

15 FEVRIER 2023



Edito :

Samedi 4 février à la fontaine monumentale de Valence, l'équipe du Lions Club Valence Doyen s'est mobilisée en faveur de notre association. Merci à eux pour l'organisation et leur implication. Merci aux Chefs des établissements qui ont régale nos papilles :

La Maison Pic, Les Cèdres, Flaveurs, Maison Grizlaw, Louvre Restaurant, Toque et Vin, la Table Méridionale, la Cage Aux Fleurs, Sassoun et Bastien Girard-Intense pour son chocolat chaud : une première !

Merci à nos adhérents : familles et personnes avec TSA qui ont participé au succès de cet événement en parcourant les rues de Valence afin de faire la promotion de cette troisième Soupe des Chefs.

Merci également au Conseil municipal avec M. Nicolas Daragon, Maire de Valence, présents et toutes les personnes qui se sont arrêtées au stand pour déguster et échanger avec les membres de notre association. Je veux également associer à mes remerciements Radio France Bleue Drôme Ardèche qui a relayé l'information lors d'une émission et à l'équipe de R Télé présente samedi et qui a réalisé une interview avec le témoignage de nos adhérents.

Une très belle journée, des rencontres et des partages et un réel succès dont nous vous tiendrons informés.

Votre présidente

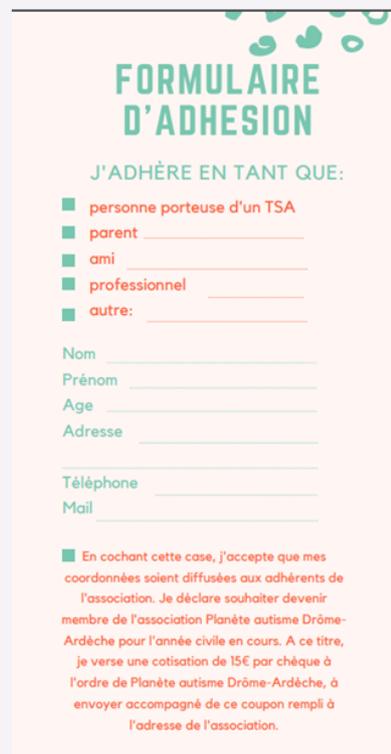
MERCI

Rappel adhésions 2023

Chers Adhérents et personnes intéressées par nos actions, nous vous rappelons que vous pouvez adhérer afin de signifier l'importance de l'engagement vis-à-vis des instances qui nous soutiennent et bénéficier de nombreux avantages :

- Le financement de 2 interventions d'un partenaire professionnel dans le lieu de vie de la personne concernée (enfant adolescent et adulte) à l'école, en institution, dans les entreprises, lieux de loisirs etc.
- Une aide administrative et juridique : dossier MDPH et MDA et première consultation de notre avocate prise en charge par notre association
- Un tarif préférentiel pour nos formations (30 euros par jour pour nos parents et adultes adhérents, au lieu de 100 euros pour les parents et adultes non adhérents)
- Le prêt de matériel adapté à l'autisme, de la documentation, la possibilité de préparer des pictogrammes et de les plastifier
- Une participation gratuite aux agoras (tous les 3 mois) sur un thème en lien avec l'autisme animées par nos partenaires professionnels
- Une participation de 5 euros par séance pour les ateliers d'habiletés psycho-socio-artistiques alors que le prix couvert par notre association est de 120 euros par professionnel

Le montant par année civile reste de 15 euros pour les familles et personnes adultes avec TSA. Vous recevrez une carte d'adhésion qui vous permettra d'avoir accès à nos activités.



**FORMULAIRE
D'ADHESION**

J'ADHÈRE EN TANT QUE:

- personne porteuse d'un TSA
- parent _____
- ami _____
- professionnel _____
- autre: _____

Nom _____
Prénom _____
Age _____
Adresse _____
Téléphone _____
Mail _____

En cochant cette case, j'accepte que mes coordonnées soient diffusées aux adhérents de l'association. Je déclare souhaiter devenir membre de l'association Planète autisme Drôme-Ardèche pour l'année civile en cours. A ce titre, je verse une cotisation de 15€ par chèque à l'ordre de Planète autisme Drôme-Ardèche, à envoyer accompagné de ce coupon rempli à l'adresse de l'association.

Pour retrouver ce document, cliquez sur le lien :

https://www.planeteautisme-dromeardeche.fr/wp-content/uploads/2021/10/F_formulaire.pdf

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

On y était . . .

Au café parental de la ludothèque le Colimaçon, à Valence

Le 13 décembre 2022

Étaient présentes : deux mamans, deux professionnelles , Nadège, Marilou et Pauline pour la ludothèque , Gwendoline Girodin et Jeanne-Marie Minodier pour PaDA .

Nadège Bontoux a commencé à présenter la ludothèque qui possède 1500 jeux. Elle souhaite faire du lien par des ateliers et animations avec ces jeux. Cette rencontre a pour but de trouver des propositions adaptées pour les personnes TSA, donner aux parents des outils pour trouver des jeux adaptés aux situations, échanger des informations entre parents .

Gwendoline Girodin a souligné l'importance du jeu dans l'accompagnement des personnes autistes. Pour eux, tout demande apprentissage et il y a peu de choses connues intuitivement. Le jeu consiste en un vrai apprentissage et permet de développer des compétences dans de multiples domaines. Il faut identifier les compétences visées et les autres, savoir s'adapter aux règles, acquérir la notion de catégorie alors que l'on perçoit plus facilement les détails... Il faut cibler une compétence à la fois. On peut changer la consigne d'un jeu pour intégrer la compétence de flexibilité. Cela peut être compliqué, mais c'est important de l'introduire. On peut simplifier le jeu, puis rajouter des règles plus complexes au fur et à mesure de l'assimilation. Par contre, il ne faut pas changer la règle au cours du jeu. Il faut donc se mettre d'accord avant de débiter le jeu. Les personnes autistes peuvent être valorisées dans certains jeux car ils peuvent être très performants (lorsqu'il faut repérer les détails par exemple) .

Elle a rappelé certaines notions :

- La théorie de l'esprit pour un enfant lambda commence à 6 ans. C'est à partir de cet âge qu'on peut accepter les changements de règles.
- La guidance physique (pointage) peut être utile car on a souvent affaire à un déficit des neurones miroirs .
- Les compétences peuvent être développées à tout âge.

Pour la suite :

Les personnes présentes ont souhaité que ce genre de rencontres soit renouvelé. Ils souhaitent faire des grilles de compétences par jeux et être aidés pour cela par un professionnel.

Ils souhaitent "jouer" en prenant le rôle des enfants pour comprendre et accompagner les éventuelles difficultés.

Enfin, la ludothèque est d'accord pour être un relais de la matériathèque de PaDA. Une partie du matériel est donc actuellement dans leurs locaux.

Je l'ai lu pour vous

par Véronique Ceresoli

“ Je vous retrouve tous les mois pour une rubrique intitulée « Je l'ai lu pour vous ». Tous les mois je vous présente un livre en rapport avec l'autisme. Je vous en fais un résumé et vous donne mes impressions bonnes ou mauvaises. ”

**Vous pensez que votre enfant souffre d'anxiété, ou vous-même en tant qu'adulte.
Ce livre est fait pour vous.**

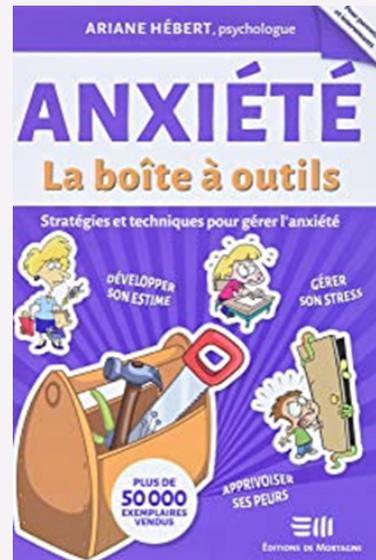
Ce livre n'est pas réservé qu'aux autistes et sans doute vous trouverez des stratégies et des techniques pour gérer l'anxiété, développer son estime, gérer son stress et apprivoiser ses peurs.

Ce livre s'intitule :

Ce livre s'intitule « ANXIÉTÉ la boîte à outils »

Écrit par Ariane HEBERT, psychologue.

Édité par les éditions de Mortagne, en 2016.



ÉQue sont le stress et l'anxiété ?

D'où proviennent-ils ?

Pourquoi certains enfants et adolescents y sont-ils plus sensibles ? Quelles sont les facteurs provoquant l'apparition de l'anxiété ?

En quoi consiste les différents troubles anxieux ?

Comment peut-on prévenir l'anxiété et, si nécessaire, la traiter ?

Voilà quelques une des questions les plus fréquemment soulevées par les parents et les intervenants.

Ariane Hébert, vous propose des stratégies et des trucs concrets, facile à mettre en pratique, afin d'aider l'adulte à intervenir adéquatement.

Comment apprendre à l'enfant à gérer son anxiété en : nourrissant son estime personnelle, développant ses habilités sociales, utilisant des techniques de relaxation et de respiration, remplaçant ses pensées négatives par des pensées positives, l'incitant à apprivoiser ses craintes au lieu de les fuir.

Dans ce livre seront abordés les sujets suivant :

*la peur et l'anxiété des ennemis à vaincre ?

*les types de troubles anxieux : le trouble panique, l'agoraphobie, le trouble d'anxiété sociale, les phobies spécifiques, le trouble de anxiété, généralisée, le trouble de anxiété, de séparation, le mutisme sélectif, le trouble de stress post-traumatique, le trouble obsessionnel-compulsif.

*à qui la faute ? Déterminer les coupables où vous trouverez :

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

Je l'ai lu pour vous

par Véronique Ceresoli

*j'en ai hérité ! Les facteurs génétiques

*ça se passe dans mon corps, les aspects biologiques : Dormir pour dédramatiser, manger pour déstresser, bouger pour se calmer, se reposer pour se relaxer....

*le discours du coach : ce qu'il faut savoir pour éliminer l'anxiété où vous trouverez :

*l'anxiété ne se résorbe pas seul

*l'anxiété n'est pas banale

*vaincre l'anxiété demande des efforts, de l'assiduité ou et de la persévérance

*vaincre l'anxiété demande du temps

*l'objectif poursuivi doit être celui de progresser

*équipé pour résister à l'anxiété : les interventions préventives

*je suis très bien comme je suis !

*nourrir l'estime Personnelle.

*la prévisibilité est le contrôle

*tu veux être mon ami ? Développer les habiletés sociales.

*à l'attaque : pour se débarrasser de l'entité

*battre en retraite pour mieux aider.

C'est quoi l'anxiété ? Comprendre.

*L'intervention structurée : dans mon corps dans ma tête dans mes actions, c'est comme ça c'est que ça va se passer....

*comment savoir si je dois consulter ?

Mon avis :

Comme dit précédemment, ce livre n'est pas réservé qu'aux autistes, mais je sais bien que tous sont sujet à l'anxiété.

Tous n'ont pas un professionnel pour les aider.

Concernant les enfants, heureusement que les parents sont présents et ce livre, Anxiété la boîte à outils est un bel outil, est là pour les aider.

Concernant les adultes c'est également un bel outil. Je sais que vaincre l'anxiété est une tâche très difficile et ce qui est encore plus dur c'est qu'elle se manifeste sans crier gare, à des moments inattendus et qu'elle devient une ennemie lorsqu'elle s'installe et grandit.

A tous je vous dis, ne désespérez pas et n'abandonnez pas.

N'hésitez surtout pas à demander de l'aide, aux professionnels, à votre famille, à vos amis, ou vos collègues.

J'espère que ce livre, pour l'avoir pratiqué, vous sera comme à moi, d'une grande utilité et qu'il saura vous aider à mieux aborder et gérer l'anxiété.

Vous souhaitez avoir des informations. merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

A VOS AGENDAS :

PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À LA MAISON POUR TOUS DU PETIT CHARRAN À VALENCE.

*Le samedi 1er avril 2023
de 10h à 12h*

Afin de pouvoir rencontrer davantage de familles et de personnes adultes, nous avons décidé de faire notre assemblée générale un samedi matin. Nous avons en effet besoin de rester connectés à vos questions, préoccupations et attentes pour définir les prochains objectifs de notre association.

Vous recevrez début mars une convocation et vous demandons de bien vouloir nous indiquer si vous y participerez avec votre/vos enfants de façon à prévoir une activité. Toutes les informations vous seront transmises dans notre prochain journal et sur la convocation.

Le samedi matin est une première et nous espérons que cela vous permettra de nous retrouver.

Bienvenue

Mme Clara IMMER qui a rejoint notre équipe du conseil d'administration et la Commission Adultes

Remerciements

Mme Fleuriane LIONNET du Dauphiné libéré de Valence qui nous a permis de lancer un appel pour trouver de nouveaux bénévoles et à ceux qui nous ont répondu via notre journal.

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planetautisme@gmail.com

BILAN 2022 de notre Centre de Formation

Notre centre de formation a réussi avec succès son audit de surveillance. La qualité des contenus, l'expertise des formateurs et la gestion de notre centre ont été reconnues par l'entreprise de certification. Nous avons la confirmation de la tendance de 2021 à savoir une nette augmentation des demandes de formation in situ, couplées à de la supervision qui permet un transfert des compétences grâce à l'observation, la méthodologie et des outils d'accompagnement plus adaptés. Grâce au développement de la veille documentaire, les formateurs ont davantage de matières actualisées pour les aider dans la construction de leur formation. Nous avons également développé davantage de mises en situation suite aux évaluations des participants professionnels et parents. Dans le cadre de la pédagogie utilisée cela signifie un équilibre à trouver entre la partie théorique indispensable et des expérimentations sous la forme de mises en situation sur des formations courtes de 1-2 jours en moyenne.

Sur 2022, 123 professionnels et 10 parents se sont formés pour un total de 1838 heures hors supervisions.

Nous constatons une nette progression au regard des retours des participants et des employeurs :

Taux de satisfaction à chaud des participants :	99,50%.	(En 2021 : 92,50 %)
Taux de satisfaction à froid des participants :	94%	(En 2021 89%)
Taux de satisfaction des employeurs :	95,70%	(En 2021 88%)

Principales actions d'amélioration :



·Diffuser le catalogue 2023 en juin 2022 pour répondre aux employeurs et aux professionnels qui doivent anticiper en amont leur budget de formation.

·Plus de temps consacré en amont lors de demandes de la part des employeurs sur des contenus de formation, avec les responsables d'équipe et les professionnels afin de proposer une formation au plus près des attentes.

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planetautisme@gmail.com

Le modèle des plateformes autisme et troubles du neurodéveloppement doit évoluer – Publié le 27/01/23 – 17h57

Fers de lance du repérage précoce dans la stratégie autisme et troubles du neurodéveloppement, les plateformes de coordination et d'orientation ont essuyé les plâtres d'une nouvelle organisation. Leurs difficultés devront être prises en compte.

Inventées par la stratégie autisme et troubles du neurodéveloppement (TND), les plateformes de coordination et d'orientation (PCO) sont devenues un élément incontournable du repérage et de l'intervention précoce. Leur succès et leurs difficultés devraient orienter la prochaine stratégie. Afin de bien prendre en compte toutes ces dimensions, l'Association nationale des centres d'action médico-sociale précoce (Anecamsp) a organisé une réunion le 26 janvier avec plus de 160 participants et 69 départements de métropole et d'outre-mer.

La PCO ne crée par le professionnel

Premier constat, la PCO n'est pas un remède miracle au manque de médecins et de paramédicaux. Si la plateforme a la possibilité de travailler avec le secteur sanitaire, le secteur médico-social et les libéraux, elle n'a pas permis de résoudre les problèmes de déserts médicaux et de démographie, notamment en matière de pédiatres et de neuropédiatres. D'ailleurs certaines plateformes sont elles-mêmes en difficulté pour ces raisons.

Et dans un écosystème fragile, toute difficulté chez un partenaire rejaille sur l'ensemble. "Le Camsp nous aidait beaucoup pour les bilans autisme mais aujourd'hui il a des postes de médecin vacants et n'y arrive plus", regrette une pédiatre d'une PCO vendéen. Au sein d'une même plateforme, surtout si elle couvre un large secteur géographique, les coordinateurs constatent aussi qu'ils ne sont pas en mesure d'offrir le même accompagnement à toutes les familles en fonction des professionnels qui ont conventionné avec la plateforme, de leur implantation et de leur disponibilité.

Autre difficulté, l'accompagnement limité à un an, renouvelable une année. Mais que faire quand un enfant a besoin d'un suivi par plusieurs paramédicaux et que certains ne sont pas disponibles avant plusieurs mois ? Certaines plateformes préfèrent attendre pour offrir des années complètes de prise en charge, alors que d'autres démarrent tout de suite avec une prise en charge incomplète. Se pose également la question des transports qui sont remboursés dans le cadre d'un suivi médico-social mais pas, à ce jour, par la PCO, ce qui est un réel handicap pour les familles les plus précaires.

Les limites des conventionnements

La réalité des collaborations, notamment avec les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) et les centres médico-psychologiques (CPM) infanto-juvéniles est très variable d'une PCO à l'autre mais semble mieux fonctionner quand la plateforme est portée par la même structure que ces dernières. Le montant des forfaits est un frein au conventionnement pour les professionnels libéraux mais le volet formation peut être incitatif. Ainsi la plateforme de Lille (Nord) a obtenu de l'ARS Hauts-de-France des crédits spécifiques pour la formation aux TND ce qui a plutôt bien fonctionné pour les ergothérapeutes et les psychomotriciens mais moins pour les psychologues et les neuropsychologues, puisque seuls quatorze ont conventionné sur les 900 référencés dans la métropole.

Par ailleurs, conventionner pour son activité libérale avec un professionnel qui est salarié à temps partiel par la plateforme ne semble pas sans risque juridique. Ce dernier pourrait en effet demander une requalification de son contrat de travail. Certaines plateformes ont franchi le pas, d'autres non. Si dans certains secteurs les médecins des PCO s'en tiennent au cahier des charges et ne travaillent que sur dossier, d'autres n'envisagent pas, surtout pour des familles précaires ou dans des déserts médicaux, de ne pas rencontrer l'enfant et sa famille. Ce travail supplémentaire aurait besoin d'être valorisé.

Fin de parcours ?

Quand les deux ans de prise en charge par la plateforme ne suffisent pas, la question de l'aval est également préoccupante alors les structures médico-sociales sont toutes saturées. Peu de maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) accordent des compléments d'allocation d'éducation à l'enfant handicapé (AEEH) qui permettent de maintenir les rééducations avec la même intensité. C'est alors sur les familles que repose la responsabilité de la coordination entre les différents professionnels. Enfin, des évolutions ont été proposées par les acteurs de terrain pour que les PCO puissent intégrer des éducateurs et développer ainsi de l'éducation thérapeutique.

NOUVEAU GUIDE PCH

Le guide est disponible sur le site de la CNSA à cette adresse :

<https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/evolution-de-la-prestation-de-compensation-du-handicap-la-cnsa-publie-un-guide-pour-accompagner-les-mdph>

Emmanuelle Delaplace

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretaire.planetautisme@gmail.com

Le dernier rapport d'inspection sur l'école inclusive fait réagir deux associations

Publié le 13/01/23 – 14h09

Si elles s'accordent sur la nécessité de mieux former et de réfléchir à l'articulation entre compensation et accessibilité, la Fnaseph et la FFDys regrettent que le rapport d'inspection sur l'école inclusive porte une vision dépassée du handicap.

En décembre dernier, à l'occasion de la réunion du comité national de suivi de l'école inclusive, le Gouvernement a mis en ligne un rapport conjoint de l'Inspection générale des finances (IGF) et de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) sur la scolarisation des enfants en situation de handicap (lire notre article). En ce début d'année, la Fédération nationale au service des enfants en situation de handicap (Fnaseph) et la Fédération française des Dys (FFDys) reviennent dans des notes respectives (à télécharger ci-dessous) sur les différentes propositions, en approuvant certaines mais en rejetant catégoriquement d'autres.

Ne pas limiter l'inclusion scolaire à l'attribution d'AESH

“Un nouveau rapport centré principalement sur les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) ne fera pas l'école inclusive. Nous affirmons qu'il convient d'avoir une approche systémique globale et activer tous les leviers en même temps. N'appuyer que sur le levier de l'aide humaine ne produira rien”, explique la Fnaseph dans ses conclusions. Pour justifier cette option, la mission d'inspection a relevé que, pour les élèves, le recours à l'aide humaine est devenu le principal moyen de compensation du handicap. Une assertion contre laquelle la FFDys, s'inscrit en faux en s'appuyant sur le baromètre des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) qui révèle que les trois quarts des demandes concernent l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et le parcours scolaire et de formation des enfants en situation de handicap. “Par ailleurs, les montants attribués par la prestation de compensation du handicap (PCH), montrent que les dépenses concernent principalement l'aménagement des logements”, rappelle la FFDys.

Ce qui interroge également les associations, c'est la définition même du handicap et des orientations des élèves retenues par le rapport. Les inspecteurs estiment que “l'articulation encore insuffisante entre le médico-social et l'Éducation nationale conduit à scolariser au sein du milieu ordinaire des enfants dont la nature de l'altération devrait pourtant conduire à les orienter vers des établissements et services spécialisés”. La Fnaseph juge discriminatoire “de concevoir une logique d'orientation pensée comme un changement de direction, assimilé à de l'exclusion, voire de la ségrégation, au titre de la nature de l'altération d'un enfant”.

Repenser la place du médico-social à l'école

La fédération estime qu'il faut, au contraire, accélérer la transformation de l'offre pour organiser et renforcer les accompagnements médico-sociaux adaptés au cœur même de l'école. “Pour autant, il est raisonnable de penser que pour les situations les plus sévères, complexes mais aussi les plus rares, des temps et des espaces spécifiques peuvent aussi être aménagés séquentiellement en dehors de l'école, avec des professionnels spécialistes mobilisés”, ajoute-t-elle.

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

Elle souhaite "un déplacement du centre de gravité" prenant appui à la fois sur les équipes mobiles d'appui à la scolarisation (Emas) et la compensation individuelle par le recours à des accompagnements personnalisés médico-sociaux et libéraux.

La FFDys estime pour sa part que la vision du handicap portée par le rapport est préoccupante et en contradiction avec la loi et les derniers plans gouvernementaux dont la stratégie autisme et troubles du neurodéveloppement (TND). Le rapport insinue en effet que la notion de handicap est devenue très plastique notamment au niveau des troubles intellectuels ou cognitifs. La fédération rappelle que les troubles spécifiques du langage et des apprentissages, dits troubles Dys, ainsi que les troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) sont des handicaps, reconnus comme tels depuis 2005 et qui sont durables dans le temps. "Il apparaît donc, que les commentaires de la mission constituent une régression au regard du plan langage de 2001 et de la loi du 11 février 2005", analyse la FFDys.

Articulation entre compensation et accessibilité

Sur l'utilisation, jugée trop limitée, du matériel pédagogique, la FFDys précise que dans le système scolaire français un accompagnement à la prise en main est très rarement proposé. "Quand c'est le cas, cette aide est apportée en dehors de l'établissement et est prise en charge principalement par les familles, ce qui pourrait expliquer que le principal motif de demande de compensation soit l'aide humaine", explique-t-elle. La FFDys ajoute par ailleurs qu'un grand nombre d'élèves Dys relèvent d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP) et ne font pas de demandes de reconnaissance et d'aide à la MDPH.

La Fnaseph adhère à la proposition d'"engager en début de quinquennat une concertation sur l'articulation entre compensation et accessibilité dans la prise en charge du handicap à l'école" et espère que le prochain Conseil national du handicap (CNH) "permette enfin que l'ensemble des acteurs concernés puissent échanger ensemble pour valider une évolution forte du dispositif actuel". Elle rappelle sa proposition toujours d'actualité de développement de postes d'agents d'accessibilité (lire notre article).

Développer la formation

Les deux associations s'opposent à la proposition de modification du Code de l'éducation afin que la notification des MDPH ne précise plus le caractère individualisé ou mutualisé, ni la quotité de l'accompagnement humain mais appellent plutôt au renforcement des moyens des MDPH pour mieux préparer les guides d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (Gevasco). Mais elles approuvent, toutes deux, la proposition du développement d'une "offre de formation continue répondant de façon réactive à l'échelle locale aux besoins des équipes de terrain" et souhaitent même que ces formations deviennent obligatoires. La Fnaseph insiste sur la pertinence des formations croisées avec le médico-social.

Liens et documents utiles

- La note FFDys [PDF]
- La note Fnaseph [PDF]

E

Emmanuelle Delaplace

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

Je vous propose pour cette année 2023 des initiations, découvertes couture pour adultes majeurs autistes sans déficience intellectuelle.

Je me présente, je m'appelle Sylvie, je suis AESH en primaire depuis plus de 10 ans, et bénévole au sein de planète autisme, notamment sur l'animation des « autistes de la table ronde » c'est à dire les jeunes adultes. Je suis aussi auto-entrepreneuse en couture création d'accessoires.

Les cours de 2 heures auront lieu à mon domicile en petit comité de 2 à 3 personnes afin de pouvoir répondre aux besoins de chacun.

TARIF : 18 euros la séance de 2 heures par personne.

Si vous avez une machine en état de fonctionnement, vous pouvez venir avec (c'est mieux) pour apprendre à connaître votre machine sinon je peux vous en prêter une.

Tissu, vous pouvez venir avec le vôtre, sinon j'ai un peu de stock (en supplément €)

Des chutes de robes, chemises,, peuvent convenir si assez grandes,

Attention : pas de tissu extensible

Pour cette première initiation je vous propose :
2 modèles différents de headband, bandeau de tête.

(Chouchou si assez de temps !)

Un Mercredi , de 10 h à 12 h

Inscription : sylvieartdecoudre@gmail.com

BOURG LES VALENCE (proche arrêt de bus).

30 cm de tissu sur
120 cm coton léger
mais pas transparent
– fil dans une couleur
coordonnée
– 20 cm élastique en
1,5/2 cm



– 30 cm de tissu sur
120 cm coton léger
mais pas transparent
– fil de couleur
coordonnée
– Je fournis la tige
qui va à l'intérieur du
bandeau



Le 25 mars 2023, de 17h à 7h non stop aura lieu un nouvel événement ludique « Valence joue aussi la nuit » à la Halle des Sports Chaban Delmas.

C'est un **rassemblement autour du jeu** qui ciblera principalement les joueurs initiés. Les jeux dits « experts », jeux de figurines ou encore jeux de rôles seront mis en avant par des tournois, des présentations de jeu, des initiations à la peinture de figurines ou des animations.

Pour cette première édition, il y a une **volonté de rendre ce genre d'évènement plus inclusif** à des personnes neuro-atypiques (principalement TDA/H ET TSA), du matériel sera mis à disposition (casque anti-bruit, fidgets), d'un espace de repos de type snoezelen et une lumière douce, dédié aux personnes sensibles aux bruits et autres stimulations sensorielles.

Un jeu de rôle sera également conçu pour décrire certaines particularités des personnes TDA/H et autistes pour sensibiliser les joueurs à ces sujets-là.

Des jeux de société qui jouent sur différents aspects sensoriels et une gamme Access seront animés par la ludothèque Le Colimaçon.

L'idée est de commencer à mettre des choses en place pour cette édition et d'amplifier la dynamique sur l'édition 2024 du festival des jeux de Valence.

Pour plus de précisions sur l'évènement

<https://www.festivaldujeuvalence.fr/valence-joue-aussi-la-nuit/> ou nadege@festivaldujeuvalence.fr

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretaire.planeteautisme@gmail.com

Tous Sensibles à l'Autisme

association.tsa07@gmail.com.

L'association d'Annonay Tous Sensibles à l'Autisme propose :

LES CAFES ASPERGERS du 1^{er} semestre :

- le samedi 14 janvier à 10h
- le mardi 21 février à 18h30
- le samedi 25 mars à 10h
- le jeudi 20 avril à 18h30
- le samedi 20 mai à 10h
- le mardi 13 juin à 18h30

Ils ont lieu à la chapelle 2.0 (15 rue Sadi Carnot à Annonay), sur inscription sur le site très prochainement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'AG aura lieu le 26 janvier 2023 à 18h au Centre sociaux d'Annonay ;-)
L'adhésion à l'association à partir du 1er janvier et pour 1 an sera de 5 euros mini par famille et 35 euros pour les professionnels. Nous vous enverrons prochainement un lien HELLOASSO pour le renouvellement de votre adhésion.

SOIREE THEATRE

Le 24 et 25 février l'association propose 2 soirées au théâtre des Cordeliers. La troupe ANTIBIOTIC jouera le spectacle TAIS TOI FRANCOIS. Si vous souhaitez offrir à vos familles et amis des places merci de nous faire un retour de mail avec votre nom, la personne à qui vous souhaitez l'offrir et le jour, nous vous préparerons une carte cadeau (en attendant les billets qui arriveront très vite). La place est à 10 euros (gratuit pour les moins de 8 ans).

INFORMATION :

Les permanences matériathèque sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

25 février

Café rencontres

à la Maison pour Tous du Petit-Charran (30,
rue Henri Dunant à Valence)

Café-rencontre Asperger ados 10h-12h (places
disponibles) et 14h-16h (complet)

Sur inscription : valerieperiot@yahoo.fr

COMPLET

Les autistes de la Table ronde de 14h - 16h.
un premier contact par mail est souhaité :
cafe.rencontresasperger.valence@gmail.com

2 places disponibles

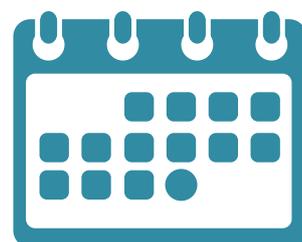
A NOTER :

Exceptionnellement, le café des adultes est annulé ce mois-ci...

IMPORTANT!

Les futures dates pour les café rencontres sont les suivantes :

- Samedi 18 mars 2023
- Samedi 29 avril 2023
- Samedi 13 mai 2023
- Samedi 10 juin 2023



Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

COUP DE PROJECTEUR SUR NOS FORMATIONS

15, 16 et 17 mars 2022

Gestion de crise.

Formatrice : Charlotte MARCORELLES, psychologue, analyste du comportement BCBA, thérapies cognitives et comportementales, certifiée PCM. Objectifs : connaître les stratégies de prévention et de désescalades durant les crises, connaître les techniques de sécurité personnelle. Public : professionnels du médico-social, de l'éducation et parents. Prérequis : avoir une bonne santé physique.

1er et 2 avril 2023 :

Concevoir et animer un atelier d'habiletés psycho-socio-artistiques

Animé par Mme Armelle Vautrot psychopédagogue, thérapeute, chercheuse en psycholinguistique experte en trauma, Master en psychanalyse sur le trauma (Université de la Sorbonne), formatrice en santé mentale, autrice, animatrice d'ateliers d'écriture et Pascal Viossat, musicothérapeute clinicien certifié par la Fédération française de Musicothérapie, formateur et musicien.

11 et 12 juillet 2023

Formation : Compréhension de l'autisme

Formatrice : Mme Gwendoline Girodin, psychologue du développement socio-cognitif. Public : parents, professionnels du médico-social, de l'éducation, des loisirs ou de la culture.

121 et 22 septembre 2023

Formation : la communication avec ou peu de langage oral

Formatrices : Mme Constance Pinet, orthophoniste et formatrice. Public : parents d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de professionnels du médico-social avec des notions sur l'autisme

Qualiopi
processus certifié 
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Renseignements sur notre site sous la rubrique catalogue de formation 2023 et auprès de centredeformationpada@gmail.com

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com



Vous avez trouvé Pada Blabla sur notre site ou par connaissance interposée, et vous souhaiteriez le recevoir par e-mail dès sa parution ?

Envoyez un mail à
secretaire.planeteautisme@gmail.com.

Inversement, vous pourrez choisir de vous désinscrire en suivant la même procédure.

Une info à publier ? Écrivez-nous !

Retrouvez-nous également sur planeteautisme-dromeardeche.fr et sur notre page Facebook !

